

largesses ? Ah ! chers lecteurs, que Sainte Anne nous serve de modèle dans l'imitation des vertus de nos pères ! Rappelons-nous, nous aussi, que nos ancêtres ont fondé au Canada une royauté très chrétienne, sous l'étendard royal de la croix, royauté de foi et de patriotisme, consolidée par le sang de nos martyrs, illustrée par la gloire de nos héros ! Soyons dignes de nos ancêtres, gardons jalousement l'arche sainte des traditions qu'ils nous ont léguées, contre les tentatives des Philistins modernes, qui, sous prétexte de réforme, ne nous apportent que la révolution et la décadence.

Mais la gloire que S. Anne doit à la dignité de ses ancêtres, pâlit et s'efface devant celle que Dieu lui décerne dans son illustre et sainte postérité. Quelle reine, en effet, compta parmi ses descendants, une fille prédestinée de toute éternité à être la Mère de Dieu, Vierge Immaculée, sanctifiée dans sa conception ? Quelle reine a pu se vanter d'avoir pour petit-fils le Messie, le Désiré des nations ? A Sainte Anne seule, la bienheureuse patronne de notre pays, tant de gloire est réservée. Soyons donc fiers des honneurs qui lui sont rendus, et désirons avec impatience de voir arriver son jour de fête, où nous pourrons lui rendre les hommages de notre vénération et de notre affection filiale. Disons-lui, dans le transport de notre admiration et de notre joie. "*Gloriosa dicta sunt de te,*" des choses glorieuses ont été dites de vous !

Vous, parents chrétiens, voyez si vous pouvez, comme Sainte Anne, vous honorer de vos descendants. Pouvez-vous les appeler votre couronne et votre joie ? Peut-être, hélas ! grâce à